

## Relevé de décisions – réunion du 17 mai 2017 concernant l'évaluation et la recherche au sein du projet ACESO

**Présents :** Rémi Gagnayre (LEPS), Pierre Lombrail (LEPS), Michel Naiditch (IRDES/LEPS), Pierre Yves Traynard (Pôle ETP), Muriel Londres (ICA), Mariana Dorsa (Pôle ETP), Claude Chaumeil (AFD), Martine Boutet (LEPS)

Il est considéré que le 17 octobre 2017 sera la date installant le processus d'évaluation d'ACESO.

L'évaluation consisterait à répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qu'un accompagnement de l'accompagnement qui marche au sein même d'ACESO. Autrement dit il sera questionné les modalités les conditions qui permettent à 35 structures de travailler ensemble (comment ça marche) ; une autre question portera sur les effets sur les bénéficiaires au niveau de chaque structure participant à ACESO. Il s'agira d'évaluer en quoi les modalités du travailler ensemble ont concouru à modifier des pratiques au sein des structures ? produire des effets sur les bénéficiaires (de quels types, pour quelle intensité ?).

Martine, Mariana, Muriel, Michka et en appui Pierre et Rémi apportent un soutien méthodologique aux acteurs d'ACESO. C'est d'abord une position miroir. Ils renvoient leurs analyses en cours aux acteurs d'ACESO qui auront pour but de préciser les questions d'évaluation citées plus haut. Mais ils apportent aussi aux acteurs d'ACESO les informations relatives à des modalités d'évaluation.

Il est convenu que toutes les activités qui participent à la dynamique inter structurelle (visite d'étonnement), la méthodologie participative, la réflexivité des associations feront l'objet de rendus écrits pour faciliter leur analyse. Il est convenu qu'outre la participation de Muriel, Mariana, Michka et Martine aux activités favorisant la co-construction, des temps dédiés à l'évaluation avec les acteurs/représentants des associations seront planifiés. Il s'agira de produire des échanges sur les questions d'évaluation citées plus haut.

La montée en puissance de l'évaluation consistera à clarifier les questions posées plus haut; à en préciser les objectifs pour dans un dernier temps voir la pertinence et faisabilité de définir des critères/indicateurs.

Enfin, il est précisé que le cadre d'évaluation d'ACESO et le cadre national n'auront pas la même perspective. En effet, ACESO est plus orienté sur l'accompagnement de l'accompagnement et le national plus les bénéficiaires (cela ne signifie pas que ACESO n'en tiendra pas compte). De fait c'est au niveau de chaque associations que pourrait être intégré la cadre national (à discuter).